



Le Saint-Siège

PÈLERINAGE APOSTOLIQUE EN FRANCE

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE*

Strasbourg (France)

Samedi, 8 octobre 1988

*Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames, Messieurs,*

1. Je suis heureux de pouvoir aujourd'hui rendre visite au Conseil de l'Europe et de m'adresser à son Assemblée parlementaire, à Strasbourg, ville dont l'histoire atteste la vocation européenne. Je remercie vivement Monsieur le Président Louis Jung, des paroles qu'il vient de prononcer, et, le lui sais gré, ainsi qu'à Monsieur Marcelino Oréja, Secrétaire Général, d'avoir bien voulu renouveler l'invitation qui m'était faite depuis plusieurs années. Vous me donnez ainsi l'occasion d'exprimer à nouveau l'estime de l'Eglise catholique envers une Institution dont elle suit attentivement l'activité par une Mission permanente. Votre Conseil a la belle et grande vocation de rapprocher les nations de ce continent pour consolider «la paix fondée sur la justice», «pour la préservation de la société humaine et de la civilisation», dans un inébranlable attachement «aux valeurs spirituelles et morales qui sont le patrimoine commun de leurs peuples», pour ne citer que quelques expressions essentielles du préambule de votre statut. Le Conseil de l'Europe célébrera l'an prochain le quarantième anniversaire de sa fondation. Ce sera l'occasion pour votre Assemblée, représentative des instances démocratiques de vingt et un pays, de faire le bilan des amples travaux accomplis pour répondre à l'espérance des peuples, pour servir un idéal de liberté, de tolérance et de respect du droit.

2. Aux lendemains du second conflit mondial, né en Europe, le besoin a été vivement ressenti de surmonter les antagonismes entre les peuples qui venaient de s'affronter. La volonté s'est exprimée de rendre solidaires les belligérants d'hier et d'institutionnaliser leur coopération. Je ne puis oublier qu'au milieu de la tourmente, la voix du Pape Pie XII s'était élevée pour proclamer la

«dignité inviolable de l'homme», «la vraie liberté de l'homme»[1]. Il convient de rendre hommage aux hommes clairvoyants qui ont su se réunir, par-delà les frontières, et dépasser les inimitiés anciennes, pour proposer et faire aboutir le projet de ce Conseil appelé à devenir un lieu où l'Europe prend conscience d'elle-même, où elle mesure les tâches qu'elle se doit d'accomplir en réponse aux angoisses et aux espérances de ses citoyens, où elle entreprend une coopération nécessaire sur des chantiers nombreux et ardu. Je sais que vous êtes fidèles à la mémoire de ceux que vous appelez les «pères de l'Europe», tels que Jean Monnet, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi, Robert Schuman. A ce dernier j'emprunterai une formulation de l'intuition centrale des fondateurs: «Servir l'humanité enfin affranchie de la haine et de la peur, et qui réapprend, après de trop longs déchirements, la fraternité chrétienne»[2].

3. Il est vrai que les hommes et les femmes de ce vieux continent à l'histoire si tourmentée ont besoin de reprendre conscience de *ce qui fonde leur identité commune*, de ce qui demeure comme leur vaste mémoire partagée. Certes, l'identité européenne n'est pas une réalité facile à cerner. Les sources lointaines de cette civilisation sont multiples, venant de la Grèce et de Rome, des fonds celtes, germaniques et slaves, du christianisme qui l'a profondément pétrie. Et nous savons quelle diversité de langues, de cultures, de traditions juridiques, marque les nations, les régions et aussi les institutions. Mais, au regard des autres continents, l'Europe apparaît comme une seule unité, même si sa cohésion est moins clairement perçue par ceux qui la constituent. Ce regard peut l'aider à mieux se retrouver elle-même.

En près de vingt siècles, le christianisme a contribué à forger *une conception du monde et de l'homme* qui demeure aujourd'hui un apport fondamental, au-delà des divisions, des faiblesses, voire des abandons des chrétiens eux-mêmes. Vous me permettrez d'en évoquer ici quelques traits essentiels seulement. Le message chrétien traduit une relation si étroite de l'homme avec son Créateur qu'il valorise tous les aspects de la vie, à commencer par *la vie physique*: le corps et le cosmos sont l'œuvre et le don de Dieu. La foi au Dieu créateur a démythifié le cosmos pour l'offrir à l'investigation rationnelle de l'homme. Maîtrisant son corps et dominant la terre, la personne déploie des capacités à leur tour «créatrices»: dans la vision chrétienne, l'homme, loin de mépriser l'univers physique, en dispose librement et sans crainte. Cette vision positive a largement contribué au *développement par les Européens des sciences et des techniques*.

En paix avec le cosmos, l'homme chrétien a aussi appris à respecter la valeur inestimable de chaque personne, créée à l'image de Dieu et rachetée par le Christ. Rassemblés dans les familles, les cités, les peuples, les êtres humains ne vivent pas et ne peinent pas en vain: le christianisme leur apprend que *l'histoire* n'est pas un cycle indifférent en perpétuel recommencement, mais qu'elle *trouve un sens* dans l'alliance que Dieu propose aux hommes afin de les convier à accepter librement son Règne.

4. La conception biblique de l'homme a permis aux Européens de développer une haute notion de la dignité de la personne, qui demeure une valeur essentielle même chez ceux qui n'adhèrent pas

à une foi religieuse. L'Eglise affirme qu'il est en l'homme une conscience irréductible aux conditionnements qui pèsent sur elle, une conscience capable de connaître sa dignité propre et de s'ouvrir à l'absolu, une conscience qui est source des choix fondamentaux guidés par la recherche du bien pour les autres comme pour soi, une conscience qui est *le lieu d'une liberté responsable*.

Il est vrai que bien *des dérives* se sont produites, et les chrétiens savent qu'ils y ont eu leur part. La personne, comme sujet unique de droits et de devoirs, a souvent laissé la place à l'individu, prisonnier de ses égoïsmes et se considérant lui-même comme sa propre fin.

D'un autre côté, l'exaltation du groupe, de la nation ou de la race a pu conduire à des idéologies totalitaires et meurtrières. Un peu partout, le matérialisme pratique, ou théorique, a méconnu la nature spirituelle de l'homme et réduit dramatiquement ses raisons de vivre. C'est l'honneur des démocraties de rechercher une organisation de la société telle que la personne soit non seulement respectée dans tout ce qu'elle est, mais qu'elle participe à l'œuvre commune en exerçant sa volonté libre.

5. Votre Conseil s'est montré fidèle à l'héritage de la conscience européenne en se donnant comme tâche majeure *la proclamation et la protection des droits de l'homme*. En ratifiant la Convention de sauvegarde des Droits de l'homme et des Libertés fondamentales, les Etats membres ont voulu resserrer leur union autour des principes et des valeurs les plus hautes de la tradition européenne. Pour en assurer partout l'application, ils ont institué la Cour et la Commission Européennes des Droits de l'Homme, en leur reconnaissant une compétence et une autorité judiciaire uniques dans les organisations internationales.

Comme en témoigne la réflexion de votre Assemblée sur de nombreux aspects de la vie en société, la prise en considération des droits et de la dignité de la personne humaine va bien au-delà de ce que définissent les textes spécifiques concernant les droits de l'homme. L'Eglise estime que l'homme a droit à la liberté et à la sécurité nécessaires pour conduire sa vie selon les exigences de sa conscience droite, de son ouverture spirituelle à l'absolu et de sa vocation à la vie fraternelle. Parmi les domaines qui touchent à ce qu'il y a de plus profond en l'homme, il en est plusieurs au sujet desquels elle tient à exprimer son point de vue.

6. *La famille* est sans doute la réalité où l'interaction de la responsabilité personnelle avec les conditions sociales apparaît le plus. L'évolution récente de la société européenne a rendu plus difficile l'équilibre et la stabilité des familles. En ce sens jouent des facteurs d'ordre économique en rapport avec le travail – notamment celui de la femme –, le logement, les déplacements des personnes, les migrations volontaires et les exils forcés. D'autre part, on voit se répandre des conceptions qui dévalorisent l'amour, isolent la sexualité de la communion de vie qu'elle exprime, affaiblissent les liens stables auxquels un amour vraiment humain engage. Il y a là un réel danger, car la famille se déstabilise et se désagrège. Les courbes démographiques descendantes sont un signe d'une crise de la famille qui suscite l'inquiétude.

Dans cette situation, il faut que les Européens se ressaisissent et redonnent à la famille sa valeur d'élément premier dans la vie sociale. Qu'ils sachent créer les conditions qui favorisent sa stabilité, qui permettent d'y accueillir et d'y donner la vie généreusement! Que l'on reprenne conscience de la dignité des responsabilités exercées par chaque être humain dans son foyer pour le soutien et le bonheur d'autrui! La famille comme telle est un sujet de droits, cela doit être admis plus nettement.

Je ne puis ici qu'évoquer brièvement ces préoccupations. Vous savez combien l'Eglise catholique y attache d'importance, au point d'avoir proposé une «Charte des Droits de La Famille». Tout ce qui concerne la famille est un souci que les communautés chrétiennes approfondissent à la lumière de leur foi, mais qu'elles partagent avec toute personne qui a le souci de la dignité humaine.

7. L'un des aspects les plus impressionnants du développement scientifique concerne les disciplines *biologiques et médicales*. Souvent, dans vos instances, vous avez à connaître des interrogations que suscitent les possibilités nouvelles d'intervenir aux divers stades de la vie, en dépassant les limites des thérapeutiques habituellement pratiquées. *Les processus génétiques* peuvent être favorisés, mais aussi altérés. Des processus biogénétiques en viennent à briser la filiation naturelle. Le diagnostic d'une pathologie prénatale conduit trop facilement à l'avortement, alors que son but légitime est d'ordre thérapeutique.

L'expérimentation pratiquée sur des embryons humains ouvre la voie à des manipulations abusives. Il arrive aussi que de graves interventions soient acceptées du seul fait que les progrès scientifiques les rendent réalisables.

Votre Assemblée est fréquemment amenée à réfléchir à ces questions qui sont de nature fondamentalement éthique. Il est nécessaire que le respect de la dignité humaine ne soit jamais perdu de vue, depuis le moment même de la conception, jusqu'aux stades ultimes de la maladie ou aux états les plus graves d'obscurcissement des facultés mentales. Vous comprendrez que je redise ici la conviction de l'Eglise: *l'être humain garde à jamais sa valeur comme personne*, car la vie est un don de Dieu. Les plus faibles ont le droit à la protection, aux soins, à l'affection, de la part de leurs proches et de la part de la société solidaire. L'insistance de l'Eglise pour sauvegarder toute vie dès la conception ne s'inspire de rien d'autre que d'une exigence éthique qui résulte de ce qu'est l'homme même et qui ne saurait être étrangère à aucune conscience libre et éclairée. L'Eglise connaît la gravité des dilemmes qui se présentent à de nombreux couples ainsi qu'aux médecins ou aux divers conseillers de santé; elle n'ignore pas leur souffrance et leurs doutes; elle voudrait demander cependant que l'on n'en vienne pas à déformer les consciences et que la fraternité authentiquement humaine ne fasse jamais défaut. Elle accueille favorablement les progrès accomplis pour protéger la vie de l'enfant à naître, pour préserver l'intégrité de son patrimoine génétique naturel, pour développer des thérapies efficaces.

En plaçant des bornes d'ordre éthique à l'action de l'homme sur l'homme, votre Institution accomplira son rôle de conscience critique au service de la communauté.

8. Il vous paraîtra naturel, Mesdames et Messieurs, que je souligne la portée des travaux patiemment menés par votre Conseil dans le domaine de la vie sociale. Vous avez proposé à l'Europe une Charte sociale qui cherche à promouvoir *la dignité de tous les travailleurs*, des relations humaines harmonieuses dans le monde du travail, la possibilité pour tous de subvenir décemment à leurs besoins par un emploi adapté à leurs capacités. La tâche est considérable, même si vos pays sont plutôt favorisés par rapport à beaucoup d'autres régions du monde.

Le problème le plus urgent qui doit mobiliser toutes les coopérations est d'abord celui de l'accès à l'emploi lui-même; depuis de trop longues années, ce continent est frappé par une *crise de l'emploi* qui affecte durement des hommes et des femmes empêchés de subvenir à leurs besoins personnels et familiaux en exerçant le métier auquel ils sont préparés. Est-il utopique de demander que lorsque l'on prépare des décisions d'orage économique, on prenne en considération l'épreuve de ceux qui perdent, avec leur travail, une part de leur dignité et parfois jusqu'à la force d'espérer? Aussi l'Eglise voudrait-elle encourager tous les efforts entrepris pour assurer entre les citoyens des nations une vraie solidarité, laquelle, en tant que «vertu» humaine et chrétienne, ne se propose pas seulement de compenser les pertes de ressources, mais comporte en même temps la détermination et l'audace nécessaires pour parvenir à un meilleur partage de l'activité.

Et il ne faudrait pas oublier les zones de pauvreté au sein même des nations qui forment le Conseil. Des efforts appréciables sont menés pour les identifier et pour tenter de porter remède aux situations marginales dans lesquelles se trouvent les plus défavorisés.

9. Dans le contexte que je viens d'évoquer, on pense naturellement à *la jeunesse*. Il dépend d'elle de donner à la communauté des nations dynamisme et générosité pour la paix et la solidarité d'un monde capable d'affronter des problèmes sans cesse nouveaux. Je le dirai aux milliers de jeunes Européens que je vais rencontrer ce soir.

Je sais que c'est le désir de votre Conseil de favoriser un progrès de l'éducation, pour permettre à tous de développer leurs facultés d'intelligence et de mettre en œuvre leur désir d'agir.

Quelle *formation* offrons-nous aux jeunes? Rejoignant ici des études et des actions menées dans le cadre de votre Conseil, je désire simplement souligner un aspect essentiel. La formation des jeunes prend toute sa dimension humaine lorsque l'acquisition du savoir et l'apprentissage des techniques sont situés *dans le cadre de la vérité intégrale de l'homme*. En un temps où les biens matériels et les technologies risquent de prendre le pas sur les appels de l'esprit, ne faut-il pas rappeler d'un mot qu'il n'est pas «de science sans conscience»? Si l'on propose une initiation au savoir, c'est pour faire découvrir au jeune la grandeur de sa destinée d'homme.

10. On entend souvent s'exprimer des regrets de voir les jeunes rester en quelque sorte étrangers à la mémoire du *patrimoine culturel* constitué par les peuples d'Europe en plus de deux millénaires. On éprouve aussi une inquiétude pour la conservation même de ce patrimoine. Si je mentionne brièvement cette question après avoir parlé de l'éducation, c'est dans la conviction que l'incomparable patrimoine culturel de ce continent ne doit pas être simplement préservé pour rester disponible au regard distant ou indifférent que l'on porte à des vestiges. Il importe que, d'une génération à l'autre, on puisse transmettre, confier, les témoins d'une culture vivante, les œuvres, les découvertes et les expériences qui ont progressivement contribué à façonner l'homme en Europe. C'est pourquoi je tiens à encourager non seulement les efforts remarquables accomplis pour sauver de la disparition les richesses du passé, mais pour en faire la richesse d'aujourd'hui. Cette tâche répondra d'autant mieux à la réalité de ce continent, que se développera la grande tradition des échanges d'une région à l'autre faisant qu'un artiste ou un intellectuel se sente chez lui aussi bien en Flandre qu'en Italie, au Portugal qu'en Suède, sur les rives du Rhin aussi bien que sur celles du Danube. Les jeunes en particulier sont disposés aux échanges culturels, permettons leur de reprendre à leur compte les meilleurs acquis de leurs pères, de connaître le passé, pour mieux les préparer à prendre à leur tour l'initiative et féconder leurs capacités créatrices.

11. Mesdames, Messieurs, si l'Europe veut être *fidèle à elle-même*, il faut qu'elle sache *rassembler toutes les forces vives* de ce continent, en respectant le caractère original de chaque région, mais en retrouvant dans ses racines *un esprit commun*. Les pays membres de votre Conseil ont conscience de n'être pas toute l'Europe; en exprimant le vœu ardent de voir s'intensifier la coopération, déjà ébauchée, avec les autres nations, particulièrement du centre et de l'est, j'ai le sentiment de rejoindre le désir de millions d'hommes et de femmes qui se savent liés dans une histoire commune et qui espèrent un destin d'unité et de solidarité à la mesure de ce continent.

Pendant des siècles, l'Europe a joué *un rôle considérable dans les autres parties du monde*. On doit admettre qu'elle n'a pas toujours mis le meilleur d'elle-même dans sa rencontre avec les autres civilisations, mais personne ne peut contester qu'elle a fait partager heureusement beaucoup des valeurs qu'elle avait longuement mûries. Ses fils ont eu une part essentielle dans la diffusion du message chrétien. Si l'Europe désire jouer aujourd'hui un rôle, elle doit, dans l'unité, fonder clairement son action sur ce qu'il y a de plus humain et de plus généreux dans son héritage.

De bonnes relations entre les pays des différentes régions du monde ne peuvent en rester aux tractations d'ordre politique ou économique. Avec la multiplication des rencontres de personnes de tous les continents, on ressent de manière nouvelle combien il est nécessaire de se comprendre entre communautés humaines de traditions différentes. Je suis sûr que c'est dans cette optique que s'insère le programme récemment mis en œuvre pour animer et favoriser les rapport Nord-Sud. Il y a, en effet, dans le cadre de la solidarité universelle, une responsabilité de

l'Europe à l'égard de cette partie du monde.

On verra déjà un signe important du sérieux de cette volonté d'entente et de paix dans la qualité de l'accueil réservé chez soi à quiconque frappe à la porte en arrivant d'ailleurs, qu'il soit d'emblée partenaire, ou qu'il soit contraint de chercher un refuge. De leur côté, les chrétiens, qui s'efforcent eux-mêmes de rebâtir leur unité, désirent aussi manifester leur respect aux croyants des autres religions présents dans leurs régions, et ils souhaitent entretenir avec eux un dialogue fraternel, en toute clarté.

La paix est au prix de cette estime de l'identité culturelle et spirituelle des peuples. Puissent les Européens fonder sur cette conviction leur contribution désintéressée au bien de toutes les nations!

12. Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En venant aujourd'hui devant la première Assemblée parlementaire internationale constituée dans le monde, j'ai conscience de m'adresser aux représentants qualifiés de peuples qui, dans la fidélité à leurs sources vives, ont voulu se rejoindre pour affermir leur unité et pour s'ouvrir aux autres nations de tous les continents, dans le respect de la vérité de l'homme. Je puis témoigner de la disponibilité des chrétiens à prendre une part active aux tâches de vos Institutions. Je souhaite à votre Conseil de travailler avec fruit afin de rendre toujours plus vivante et généreuse l'âme de l'Europe.

 [1] Pii XII *Nuntius radiophonicus occasione oblata Nativitatis Domini a. 1944 missus.*

[2] Robert Schuman, *Pour l'Europe*, p.46.

*AAS 81 (1989), p. 675-683.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XI, 3 pp. 1070-1079.

L'Osservatore Romano (Supplemento) 11.10.1988 p. III.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n. 42 pp. 7, 8, 9.

La Documentation Catholique n.1971 pp.1000-1003.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana